

Autochtones et sociétés minières

# À la recherche de terrains d'entente

Publié le 17 avril 2012 à 11h00 | Mis à jour le 17 avril 2012 à 11h00



PHOTO Jacques Boissinot, archives La Presse Canadienne

Des discussions ont déjà cours entre les groupes autochtones et les sociétés minières. Certaines communautés seraient plus ouvertes que d'autres.

Certains groupes autochtones discutent déjà avec les sociétés minières, alors que d'autres attendent des garanties fermes, sur le respect de leurs droits, avant d'ouvrir le dialogue.

Me Mira Gauvin est avocate-conseil au sein du cabinet McCarthy Tétrault. Spécialisée en droit de l'environnement et en droit autochtone, elle aide et conseille plusieurs entreprises minières qui ont des projets en développement dans le cadre du Plan Nord. D'entrée de jeu, elle affirme que certaines communautés sont moins fermées que d'autres.

«Les Innus, par exemple, qui ne sont pas régis par une convention, comme celle de la Baie-James, sont plus ouverts au dialogue. Ils participent plus aisément aux négociations», souligne-t-elle.

La convention de la Baie-James a été signée par les Cris, les Inuits et le gouvernement du Québec en 1975. La communauté Naskapi les a rejoints, en 1978, avec la convention du Nord-Est québécois.

Ces accords ont donné aux autochtones une autonomie, politique et administrative. Ils ont aussi établi un régime de protection de l'environnement et du milieu social. Pour l'instant, certains autochtones craignent que ces accords, tout comme leurs droits ancestraux, ne soient pas respectés.

«Je trouve que les sociétés minières sont très optimistes. Mais c'est normal, avec l'aide du gouvernement, elles ont le vent dans les voiles», réplique Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Ce regroupement rassemble les dirigeants de 43 communautés représentant 10 nations.

## Nuances

Le chef Picard tient à apporter certaines nuances. «Oui, les communautés autochtones sont divisées. Mais nous travaillons ensemble pour trouver des compromis, afin que tout le monde y trouve son compte. Et je pense bien que nous y arriverons», affirme celui qui veut renforcer les liens entre les différentes communautés.

«Certains tiennent à tout prix au respect de leurs droits ancestraux et à l'environnement. Plusieurs ont encore sur le coeur les immenses trous laissés par la société minière à Schefferville. D'autres ne veulent pas laisser filer les emplois

que le Plan Nord pourrait créer. Au nord du 49e parallèle, plus de la moitié de notre population a moins de 25 ans. Et ces jeunes veulent travailler», ajoute-t-il.

Ghislain Picard avance par ailleurs que le manque d'écoute de la part des différents intervenants n'améliore en rien la situation. «Le gouvernement Charest fait la sourde oreille. Il n'y a plus de dialogue depuis longtemps. Et les sociétés minières pensent à elles, avant tout. Normal, le Plan Nord est le Klondike québécois», avoue-t-il.

Me Mira Gauvin assure que les sociétés minières sont à l'écoute des autochtones. «Le Plan Nord est plus qu'un projet d'affaires, c'est un projet de société. Oui, les défis sont grands. Mais nous travaillons très fort pour que chacun y trouve son compte», dit-elle.

Partager

Recommander

2

Tweeter

2

0